

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2020

Date de la convocation : 17/11/2020.

Date d'affichage : 17/11/2020.

L'An Deux Mil Vingt,
Le vingt-cinq novembre,
à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, 1ère adjointe, M. Sébastien CIUDAD, 2^{ème} adjoint, Mme Anne-Marie BACHOLLET, 3ème adjointe, Mme Mélinda CORNE, Mme Chantal GENTY, Mme Elisabeth LÉLU, Mme Sophie MARCHANDISE, M. Fabrice BALLE, M. Michel PIGOURY, M. Michel PILOQUET, M. Serge SOSIEWICZ, M. Frédéric ZALEWSKI.

Absents excusés : Mme Jessaline BINET a donné procuration à Mme Mélinda CORNE.
M. Pascal RIALLOT.

ORDRE DU JOUR :

- 1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**
- 2 **Approbation du compte-rendu de la séance du 5 octobre 2020.**
- 3 **ADMINISTRATION GENERALE**
 - a) SIAEP des Vaux du Beuvron : rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable en 2019.
 - b) SIAEP Bourgogne Nivernaise: rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable en 2019.
 - c) Commission de contrôle des listes électorales : nomination de deux membres en remplacement des adjointes.
- 4 **ADMINISTRATION FINANCES**
 - d) Création d'un espace public rue de Vézelay : honoraires diagnostic technique et étude de faisabilité - contrôle technique SOCOTEC ; demande de subvention au titre de la DETR 2021.
 - e) Personnel : augmentation de l'enveloppe financière pour l'attribution d'une prime exceptionnelle pour les agents concernés.
 - f) Fourniture et pose d'un deuxième colombarium de 9 cases au nouveau cimetière: approbation de devis.
 - g) Sinistre incendie du bungalow dans la cour du château : approbation de l'indemnité contractuelle.
 - h) Ecoles de Varzy : consultation de bureaux d'études pour une mission de maîtrise d'œuvre.
 - i) Acquisition de matériels aux services techniques : présentation de devis et sollicitation d'une aide publique au titre de la DETR 2021.

- j) Attribution des subventions communales 2020 aux associations.
- k) Réseau de chaleur : renouvellement de la convention de fourniture de plaquettes forestières conclue avec le S.I.E.E.N.

5 **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été dénombré treize conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur Fabrice BALLE, de sa place assise autour de la table du conseil, muni de son téléphone portable, débute l'enregistrement de la réunion sans avoir prévenu au préalable quiconque.

1 – **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M^{me} Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

2 – **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 5 OCTOBRE 2020**

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à la majorité des conseillers municipaux : 11 voix POUR et 3 CONTRE (Mme MARCHANDISE et MM. BALLE, ZALEWSKI).

3 – **ADMINISTRATION GENERALE**

- a) Conformément à l'article l 2224-5 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire a présenté à l'assemblée, pour avis, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable (exercice 2019) assuré par le S.I.A.E.P. des Vaux du Beuvron et approuvé par les membres du comité syndical en date du 21 juillet 2020.
Le conseil municipal à la majorité, 11 voix POUR et 3 CONTRE (Mme MARCHANDISE et MM. BALLE, ZALEWSKI), a émis un avis favorable au rapport exposé.
- b) Conformément à l'article l 2224-5 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire a présenté à l'assemblée, pour avis, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable (exercice 2019) assuré par le S.I.A.E.P. de la Bourgogne Nivernaise et approuvé par les membres du comité syndical en date du 21 septembre 2020.
Le conseil municipal à la majorité, 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. BALLE), a émis un avis favorable au rapport exposé.
- c) A l'unanimité, l'assemblée délibérante a désigné les cinq conseillers municipaux qui participeront à la commission de contrôle des élections, à savoir :

PREMIERE LISTE (3 membres) :

**M. Michel PIGOURY,
M. Serge SOSIEWICZ,
Mme Chantal GENTY,**

DEUXIEME LISTE (2 membres) :

**Mme Sophie MARCHANDISE,
M. Frédéric ZALEWSKI.**

4 – ADMINISTRATION FINANCES

- d) Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée que lors de la saisie de la délibération, relative à l'approbation unanime des honoraires établis par l'Atelier d'architecture BENTEJAC a été actée lors du conseil municipal du 30 juillet dernier, la somme des honoraires mentionnée dans la délibération ne correspondait pas au total des honoraires de la mission présentée lors de la séance aux conseillers municipaux et s'élevant à la somme de 9 000,00 € H.T. soit 10 800,00 € T.T.C. Afin que la collectivité puisse régler les factures au prestataire et solliciter les aides publiques, le conseil municipal devait à nouveau entériner l'offre de l'Atelier d'architecture BENTEJAC.

Le Conseil Municipal, à la majorité 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. BALLE) a approuvé les honoraires présentés.

Suite à l'approbation du rapport de diagnostic technique relatif à la création d'un espace public rue de Vézelay, lors de la séance du 5 octobre dernier, l'Atelier d'architecture BENTEJAC a sollicité la société SOCOTEC pour une mission obligatoire de contrôle technique de la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables et de la solidité des existants. La proposition de la SOCOTEC s'élève à 1 200,00 € H.T. soit 1 440,00 € T.T.C.

Monsieur le Maire a soumis également aux conseillers municipaux que l'opération de création d'un espace public rue de Vézelay fasse l'objet d'une demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2021.

Le Conseil Municipal, à la majorité 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. BALLE) a approuvé la proposition commerciale de l'agence SOCOTEC et il a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une aide financière publique auprès de l'Etat, au titre de la D.E.T.R. 2021 - au taux maximum accordé.

- e) A l'unanimité, l'assemblée délibérante a décidé d'augmenter l'enveloppe financière destinée au versement de la prime exceptionnelle « COVID-19 » aux agents de la collectivité ayant assuré la continuité de service public et le surcroît de travail durant la première période d'état d'urgence sanitaire. Le montant total des primes octroyées s'élèvera ainsi à 3 000,00 €.
- f) A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé le devis concernant la fourniture et la pose d'un deuxième colombarium de neuf cases au nouveau cimetière qui sera installé par la Marbrerie BILLON au prix de 5 145,00 € H.T. soit 6 174,00 € T.T.C.
- g) Monsieur le Maire a rappelé au conseil municipal le sinistre du 13 octobre 2019 relatif à l'incendie du bungalow situé cour du château. Le 8 octobre 2020 s'est tenue une réunion, en Mairie, en présence de M. Jean-Pierre REVERCHON, représentant l'assurance communale GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne et de M. Jean-Luc EMENT – expert régulateur « DANTARD Expertises » missionné par la commune de Varzy. Le décompte de règlement d'indemnités a été accepté et une quittance d'indemnité contractuelle a été signée entre la commune et GROUPAMA.

Cette indemnisation s'articule en une indemnité immédiate d'un montant de 96 122,30 € et d'une indemnité différée de 62 105,98 € payable sur présentation de factures relatives à la démolition, au désamiantage et à la reconstruction d'un bâtiment autorisée dans un lieu distinct de l'emplacement initial.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont approuvé le décompte de règlement des indemnités et ils ont autorisé Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche nécessaire afin de bénéficier de l'indemnité différée payable sur présentation de factures acquittées dans les deux ans à dater de l'accord des parties.

- h) Monsieur le Maire a fait part à l'assemblée qu'il s'avère important de prévoir des travaux de rénovation aux écoles élémentaire et maternelle, à savoir :
- le remplacement du bâtiment préfabriqué dans la cour de l'école élémentaire,
 - la réhabilitation de la bâtisse de l'école maternelle située rue des forges,
 - les abords et espaces extérieurs des cités scolaires.

Afin d'établir un programme de travaux, Monsieur le Maire a sollicité l'autorisation de lancer une consultation auprès de bureaux d'études et de cabinets d'architectures.
A l'unanimité, le conseil municipal a autorisé cette consultation.

- i) L'entretien des espaces publics sur les 4 400 hectares du périmètre communal nécessite le renouvellement d'une partie de l'actuel matériel des services techniques. Après présentation de trois propositions commerciales, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les devis de la société MALECOT POIRIER AGRI concernant l'acquisition d'un tracteur et d'un broyeur neufs pour la somme totale de 38 500,00 € H.T. soit 46 200,00 € T.T.C. Au coût de ces engins neufs, viendront en déduction les montants des reprises de matériels communaux obsolètes pour un montant de 6 600,00 €.
- j) Le conseil municipal, à la majorité 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme MARCHANDISE et M. ZALEWSKI), a approuvé la liste des subventions allouées en 2020 à dix-neuf associations et organismes, pour un montant de 20 400,00 €.
- k) L'assemblée délibérante a la majorité, 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme MARCHANDISE et MM. BALLE, ZALEWSKI), a approuvé la reconduction de la convention de fourniture de plaquettes forestières pour le réseau de chaleur de Varzy conclue avec le SIEEEN « régie de chaleur » pour une durée de cinq saisons de chauffe et ce dès la saison 2020-2021.

5 – **QUESTIONS DIVERSES**

- ★ A la demande de monsieur PILOQUET, est inscrite en question diverse : « communication Varzy au cœur – bulletin d'information de l'opposition n° 1 – automne 2020 ».
- Lecture est faite d'une lettre ouverte à l'opposition municipale, siégeant au conseil municipal, qui a remise (signature de M. PILOQUET apposée) à un de ses membres présents autour de la table.

★ A la demande de monsieur ZALEWSKI sont présentées les cinq questions orales suivantes :

- Information du public sur les syndicats intercommunaux : la mairie a-t-elle reçu les plaquettes d'information du SIAEP Bourgogne Nivernaise, et compte-t-elle les faire distribuer aux administrés comme cela a déjà été le cas dans d'autres communes, comme Corvol ?
Réponse : les plaquettes éditées par le SIAEP Bourgogne Nivernaise sont à la disposition du public au secrétariat de la Mairie, dans le présentoir réservé aux diverses informations.
- Remplacement du tracteur : sur quels critères les concessionnaires consultés ont-ils été sélectionnés ? La reprise des anciens matériels (tracteurs, broyeuses, etc) fait-elle partie de la négociation et à défaut que deviennent ces anciens matériels ?
Réponse : ces points ont été vus ce jour lors de la présentation des trois propositions commerciales.
- Economie locale : à l'heure où de nombreuses collectivités mettent en place des aides ou des dispositifs d'accompagnement, de quelle façon la municipalité compte-t-elle venir en aide aux entreprises locales (artisans, commerçants) mis en difficulté par le second confinement ? des redéploiements de dépenses sont-ils prévus, par exemple ?
Réponse : la collectivité a peu de possibilité et agit de concert avec l'intercommunalité qui a voté cet été un plan de relance. Elle privilégie les achats municipaux en local.
- Affouages : comme se passe la campagne 2020 ? Les garants et la commission ont-ils été consultés ?
Réponse : Comme lors des années précédentes, le marquage et le tirage des lots de bois sont effectués en concertation avec l'ONF, les garants et le conseiller municipal dédié aux forêts communales.
- Lutte contre la prolifération des pigeons : des particuliers ont rapporté des cas nombreux, sur une brève période, de pigeons retrouvés morts dans les jardins ou sur la voie publique ; Est-ce que cela correspond à une action de lutte contre la surpopulation de pigeons et si oui, quel moyen la municipalité a-t-elle mis en place ?
Réponse : la municipalité n'a engagé aucune action de lutte contre les pigeons et elle s'étonne d'une telle information qui ne doit pas concerner plus de quelques personnes.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures 10 minutes.

Le Maire,
Gilles NOËL



Affichage : le 23/12/2020

